

Torsac

Journal communal

« Une journée d'école au grand air »

Infos Municipales

Septembre 2021

Environnement

L'origine du mot n'est pas simple car elle emprunte tout à la fois au grec, au latin et au gaulois.

Il serait apparu dans la langue française dans le courant du XIII^{ème} siècle, à peu près à l'époque de la construction du Château de Torsac.

Notre Commune a toujours été soucieuse de l'environnement ; l'un de nos prédécesseurs au XVII^{ème} siècle avait même le titre de « *Maître des Eaux et Forêts de l'Angoumois* ». De l'Angoumois : rien de moins !

A cette époque, la richesse de notre société agricole reposait surtout :

- sur la maîtrise de l'eau pour satisfaire les besoins vitaux (se nourrir avec les poissons, boire, laver et arroser les cultures), alimenter les moulins et utiliser leur force motrice pour moudre le grain, et sans doute éteindre un feu s'il venait à se déclarer ;
- mais également sur le contrôle de la forêt... pour satisfaire les mêmes besoins vitaux (se nourrir avec le gibier et les végétaux comestibles, commercer peut-être les surplus, cuisiner, se chauffer et construire l'habitat) ; sans oublier la sécurité : les forêts étaient propices pour se cacher et il reste encore quelques exemples connus de tous, tel « Robin des Bois ».

Notre aïeul veillait à l'équilibre pour ne pas épuiser la ressource.

Que reste-t-il de tout cela ?

Une richesse que beaucoup nous envient : des moulins jalonnent le cours des deux rivières qui traversent la Commune, nombreux d'ailleurs pour une si faible profondeur d'eau ; un massif forestier varié et étendu ; un milieu dans lequel il fait plutôt bon vivre, et une proximité avec la nature où pratiquer les activités de plein air est facile.

Il reste surtout des agriculteurs qui vivent de cet environnement et le connaissent mieux que quiconque, des associations qui contribuent à sa préservation... et des habitants qui tous chez eux et à leur manière modèlent notre cadre de vie commun.

Tout cela rassemblé sur un territoire, qui, lorsqu'il est traversé par ceux qui arrivent d'ailleurs, fait toujours dire : « C'est beau Torsac, vous avez un bel environnement, qu'est-ce que c'est beau ! »

Oui, c'est vrai, mais c'est du travail sur le long terme, et ça s'entretient : vive notre charme discret !

Edito

Mot du Maire

Agenda

Vie Communale

Associations

Ecole

Loisirs

Mémento services



SOMMAIRE

Torsac - Journal communal

Septembre 2021

Dépôt légal n° 16-96-650

Rédaction et réalisation : Commission journal

Impression : Par nos soins

Tirages : 350 ex



Pensez à consulter le site <https://www.torsac.fr> vous retrouverez des informations à jour sur la vie de la commune y compris les éditions papier du journal au format numérique.

Chères Torsacoises, chers Torsacois,

Été perturbé (météo capricieuse et contraintes sanitaires)

La période de vacances scolaires est achevée. Beaucoup d'entre vous n'ont pu profiter pleinement de ces 2 mois qui permettent habituellement aux familles de partager des moments joyeux avec leurs proches et plus encore avec les enfants.

A cet effet, nous avons organisé, le 5 Août, un après-midi récréatif avec la participation du service Pays d'Art et d'Histoire de Grand Angoulême (voir article).

Malgré la distribution de flyers à tous les enfants de l'école, M. Leprieur, directeur de l'école et moi-même avons pu constater l'absence de participation des enfants de Torsac.

Cependant la rentrée arrive et les employés s'activent à la préparation des locaux et espaces extérieurs pour recevoir les élèves dans de bonnes conditions (voir article) même si la classe informatique n'est pas complète car nous avons subi le manque d'approvisionnement dû à la Covid.

Cet été, les travaux extérieurs tels les tontes et débroussaillages de la commune n'ont pu être maîtrisés correctement.

Dans un premier temps, l'alternance des jours de pluie et de chaleur ont augmenté le nombre de passages et certains endroits ont pu être oubliés.

Dans un deuxième temps, le matériel s'est avéré obsolète et son remplacement a mis plus de temps que prévu.

Aujourd'hui, l'achat d'une nouvelle tondeuse et d'un nouveau fourgon permet aux employés de travailler dans de meilleures conditions.

Comme dans les éditions précédentes, vous trouverez dans les pages suivantes, les travaux réalisés, en cours et à venir. En raison des congés des entreprises et l'urgence des travaux autour de l'école, certains ont dû être reportés.

En espérant un temps plus clément, nous vous proposons de parcourir notre territoire les 18 et 19 septembre lors des Journées Européennes du Patrimoine qui ont pour thème « Patrimoine pour tous ».

A cet effet, tandis que les employés municipaux entretiennent les abords des monuments et lieux remarquables (le bourg, les lavoirs et fontaines, les croix...), quelques élus se chargent de nettoyer l'église et de la mettre en valeur avec une touche fleurie.

Pour compléter cette visite, ils ont préparé un diaporama visible à la salle polyvalente le dimanche 19 septembre. A partir de cartes postales, de photos, vous pourrez découvrir quelques éléments de notre patrimoine, des lieux caractéristiques et leur évolution au fil du temps. Les plus anciens pourront se remémorer les situations rocambolesques lors de la modification de certains sites.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de récolter des photos et cartes postales, témoins de notre passé.

Nous vous rappelons la Balade des Oies sauvages, événement porté par les 7 communes de l'ancienne Communauté de Communes Vallée de l'Echelle qui se déroulera les 25 et 26 septembre. Cette année, le départ est prévu à Garat pour de belles randonnées sur les sentiers balisés des 7 communes.

Agenda

o **29 août** : La cérémonie de la bataille du 24 août 1944 s'est tenue à Fouquebrune avec la participation de la chorale de Torsac et sera organisée par Torsac l'an prochain.

o **18-19 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine : visites, balades au gré de vos envies.

Dimanche **19** septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h dans la salle polyvalente : projection d'un diaporama à partir des photos datées et commentées.

o **25-26 septembre** : Balade des Oies Sauvages au départ du parking de la salle des fêtes de Garat.

o **12 novembre** : Cérémonie du 11 novembre (report dû à la participation des élèves de l'école de Torsac).

En préambule, le mot des élus :



Nous répondons à toutes les questions posées, les vôtres, celles des associations sur notre Commune. Nous vous rappelons que vous pouvez assister à chaque Conseil Municipal (sauf contre-indications liées à la covid19) et que les comptes rendus sont publiés sur notre site <https://www.torsac.fr/>. Lors de chaque parution du journal de Torsac, vous retrouverez ce préambule et surtout le point sur nos actions réalisées, en cours et à venir.

Actions réalisées :

- Achat d'un tracteur tondeuse et d'un fourgon.
- Achat et mise en place de tables de pique-nique en bois en remplacement de celles volées ou dégradées.
- Repositionnement des panneaux indicateurs (artisans, limitation de vitesse, direction) vandalisés, arrachés ou déplacés.
- Achat de poteaux bois pour finaliser la place blanche et améliorer la clôture du stade qui a été fortement détériorée.

A savoir : les panneaux installés au stade pour interdiction aux véhicules motorisés ont été brûlés et les dégradations du terrain et des clôtures installées par le club canin sont récurrentes.

- Maintenance pendant les vacances scolaires pour la sécurité des enfants :

- ◆ Réfection des barrières qui délimitent la cour de récréation.
- ◆ Colmatage des fissures et arasement des aspérités créées par les racines des arbres.
- ◆ Contrôle des fermetures, des points d'eau, de l'éclairage, du matériel (stabilité des tables, chaises,...)
- ◆ Réparation et nettoyage des gouttières et des grilles d'évacuation des eaux pluviales dans la cour de l'école.
- ◆ Aménagement des classes : redistribution des salles pour séparer l'informatique et les arts plastiques.
- ◆ Suppression d'un WC pour le transformer en rangement pour le matériel d'activités extérieures.



- Mise en place d'un site public de compostage dans le bourg à destination de la cantine, du restaurant, de la salle polyvalente et de tous les habitants du bourg (voir article).
- Lancement de la consultation pour les travaux cantine-restaurant-logement.
- Adressage : Consultation pour achat et pose des panneaux indicateurs de voirie et plaques de numérotation.
- Voirie : prise d'un arrêté pour interdire tout stationnement sur la voie communale N° 120 qui traverse La Petite Andôle.
- JEP (Journées Européennes du Patrimoine) sur le thème « Patrimoine pour tous » le 18 et 19 septembre.
Pour cet évènement, quelques élus se sont retrouvés pour nettoyer, fleurir l'église et préparer un diaporama sur notre patrimoine (voir article).
Les abords de nos biens patrimoniaux (bourg, lavoirs, fontaines, croix...) sont mis en valeur, entretenus par les employés communaux.

Actions en cours :

- Réalisation du diagnostic de l'église par l'architecte du patrimoine.
- PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
Un groupe de travail a parcouru les chemins communaux et fait un état des lieux quant à leur entretien. L'objectif de cette démarche est de mettre à jour le PDIPR en déterminant les sentiers susceptibles d'être inscrits au PDIPR et ainsi promouvoir notre territoire.
- Travaux de voirie :
 - ◆ Consultation en cours pour la réfection de la chaussée à la Boissière, Les Garands...
Consultation pour l'installation d'une borne à incendie à La Boissière et de deux bâches incendie (Chez Voyons et la Chapuze).
 - ◆ Etude d'un éclairage pour sécuriser les entrées du bourg.
 - ◆ Etude du problème d'eaux pluviales à La Petite Andôle avant réfection de la chaussée.
 - ◆ Repérage des emplacements pour installation des panneaux indicateurs de voirie.
 - ◆ Entretien régulier des espaces verts et des chemins communaux (nids de poule).
- Informatique :
 - ◆ Restructuration du réseau informatique de la mairie-école-agence postale (câblages, baie de brassage...).
 - ◆ Installation de l'école numérique toujours en cours suite aux difficultés d'approvisionnement de matériel.
- Entretien régulier du matériel pour les travaux extérieurs.
- Suivi du calcul du coût matière moyen d'un repas à la cantine.
- Vidéosurveillance à étudier.
- Evolution du PLU : pour la zone Na (Chez Voyons) et pour la zone Ux (La Grande Courrière).
La procédure est en cours : l'enquête publique se déroulera en octobre et la modification sera soumise à l'approbation du conseil communautaire de GrandAngoulême en décembre .

Actions à venir :

- Elagage des chemins ruraux et voies communales.
- Etude d'un nouvel atelier municipal.
- Etude d'un projet opération « Cœur de village ».
- Installation de poubelles supplémentaires (Place Blanche, Place de l'église, Parking salle polyvalente...).
- Achat de panneaux de signalisation (limitation de vitesse, voies sans issues, indication des locaux publics...).
- Réfection du seuil d'entrée de la plateforme à végétaux et affichage du règlement intérieur sur le portail.
- Travaux d'évacuation des eaux pluviales à Chamoulard.
- Abattage d'un arbre Impasse Moulin du Boisseau.
- Cimetière : divers travaux à réaliser (pilier du portail à réparer, clôture à finaliser...).



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYONS LES BONS REFLEXES !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation. Voici quelques conseils pour vous prémunir et réduire les risques :

Protégez les accès

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.
- Les portes fenêtres coulissantes sont des points d'entrée faibles des maisons. En effet, leur système de verrouillage simples sont rarement efficaces contre les effractions. Fermez les volets ou stores de ces fenêtres coulissantes. Vous pouvez également installer un tasseau de bois dans le rail inférieur créant ainsi une butée si la porte était forcée puis coulissée.

Soyez prévoyant

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Répertoirez vos objets de valeur. Notez les numéros de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

- Verrouillez tous les accès de votre domicile (portes et fenêtres) de jour comme de nuit, même en cas de présence. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, argent liquide, matériel informatique, carte de crédit, sac à main, téléphones portables, clés de voiture. Ne conservez pas les objets de valeur que vous n'utilisez que rarement dans des endroits communs habituellement usités (chambres et salle de bain pour les bijoux et valeurs numéraires).

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent. Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.

Si vous venez d'emménager ou de perdre vos clés, changez les serrures de votre domicile.

Ne commettez pas d'imprudence

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage : ils offrent des moyens d'entrer chez vous. Protégez efficacement vos outils, matériels de bricolage ou de jardinage.

En cas d'absence prolongée

- Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins, gardien...).
- Evitez le courrier accumulé dans la boîte aux lettres. Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Pas de date d'absence sur le répondeur téléphonique.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... Demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.
- Ne diffusez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Opération tranquillité vacances

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (dispositif gratuit). Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile pendant votre absence (de jour comme de nuit, en semaine et le week-end).

Pour en bénéficier, inscrivez-vous 5 jours minimum avant votre départ auprès de la Police Municipale.

Bon à savoir : L'opération n'est pas seulement mise en place l'été mais aussi lors des petites vacances ou d'absence très prolongée du domicile hors période scolaire. En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir la Police Municipale.

Si vous constatez une effraction à votre domicile

- Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés. Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur du domicile :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
- interdisez l'accès des lieux.

Une fois les constatations faites

- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations...).
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité.

Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet :

 <http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Les numéros utiles :

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, composez le 17

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes) ;

Inauguration des composteurs le jeudi 8 juillet 2021



Le jeudi 8 juillet de 17h à 19h a eu lieu l'inauguration par les agents de GrandAngoulême du site de compostage collectif installé en dessous du Logis de Cellebrache sur la partie enherbée.

En présence de quelques habitants, les 2 agents ont expliqué le fonctionnement des 3 bacs à compost :

Le bac d'apport, celui du milieu sert à mettre les déchets organiques de cuisine. On y dépose les déchets biodégradables (respecter les consignes de dépôt inscrites sur le couvercle)

Celui de droite contient du broyat qui doit être utilisé pour recouvrir ce qu'on vient de jeter

Celui de gauche est le bac de maturation, fait pour stocker le compost en cours de transformation

Ce composteur est prioritairement utilisé par les habitants du bourg, le restaurateur et la cantinière de l'école. Des bio seaux compost, petits seaux, ont été distribués pour permettre aux gens de stocker leurs déchets biodégradables en attendant d'aller les vider dans le composteur.

L'entretien du composteur est assuré par les agents du GrandAngoulême.



Alors bon tri à tous !

TORSAC : 1^{er} marché gourmand réussi malgré la pluie



Le 1^{er} marché gourmand organisé par la municipalité et le comité des fêtes le mercredi 7 juillet a connu un franc succès. Bravant la pluie, les clients ont pu faire leur marché et déguster sur place les produits des différents producteurs locaux :

Moules marinières et assiettes d'huîtres préparées par Alain, ostréiculteur au Château d'Oléron,

Viandes de porc et plats préparés d'Emmanuel Bonnier du Clos de la Grange à Torsac

Miel de Brice Bonnier du Clos de la Grange à Torsac,

Volailles de Gaëlle Guignard de Gurat qui avait en dépôt aussi les saucisses et merguez de Quentin Guignard de la ferme de chez Rouhaud à Ronsenac,

Viandes de veau de Nicolas Berthaud, éleveur à Gurat

Fromages et épicerie fine de Maïkatou,

Le bon pain de Voeuil fait par Sofiane qui a été dévalisé en un rien de temps,

Les légumes de notre maraîcher, M. Correia de La Boissière,

Le vin de notre producteur très local, M CASTAY du Maine Jarry,

Des crêpes salées/sucrées de Ma P'tite Crêperie de Julien de Villebois-Lavalette.

Il y en avait pour tous les goûts. Pour les amateurs d'artisanat, Marie-Jo BUTON tenait un stand d'objets confectionnés en tissu et brodés.

Domage que nous n'avions pas prévu de tivolis pour nous abriter de la pluie mais grâce à notre restaurateur, Pascal de la Forge, qui nous a prêté ses grands parasols, quelques participants ont pu se restaurer assis, sans trop se mouiller.



TORSAC : 2^{ème} Marché gourmand : Les clients étaient au rendez-vous

Le marché gourmand organisé par la municipalité et le comité des fêtes le mercredi 18 Août a connu un beau succès malgré le temps nuageux et l'obligation du « pass sanitaire » pour la zone restauration. Les contrôles se sont faits dans la joie et la bonne humeur à l'entrée du tivolis délimitant la zone de restauration. Environ 150 personnes ont pu déambuler parmi nos 12 exposants.





Pour se restaurer, les clients pouvaient acheter des plats préparés par nos producteurs locaux ou s'adresser aux bénévoles du comité des fêtes pour faire griller leur viande et acheter des frites. Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour partager un moment de bonheur et de convivialité qui nous a tant manqué depuis de longs mois.

Un grand merci à tous les bénévoles, à tous les commerçants et à vous tous permettant ainsi à notre marché d'exister.

Rendez-vous les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis selon le calendrier distribué pour nos prochains marchés sur la place Blanche de 17h à 19h30.

BIEN VIVRE À TORSAC = SAVOIR VIVRE PARTOUT



Nous avons la chance de vivre sur un joli territoire, doté d'un bel environnement patrimonial et bucolique ! Afin de continuer de vivre au mieux, ensemble, retrouvons les règles de savoir vivre et de bon sens commun. Nous sommes tous la voisine ou le voisin de quelqu'un. Si nous respectons ces règles de bon voisinage, notre entente sera meilleure et nos échanges gagneront en qualité !

- Les rippers doivent passer afin de collecter les containers poubelles mais nous sommes un jour férié, aïe-aïe-aïe :
⇒ Rangez obligatoirement votre container chez vous, vous le ramènerez lors de la prochaine collecte.
- Les containers débordent :
⇒ Ne les surchargez pas, pensez à aplatir les déchets qui peuvent l'être et entreposez-les chez vous en attendant sinon les containers débordent et polluent les espaces publics ou privés sur lesquels il sont entreposés. Parfois des animaux répandent ces déchets un peu partout.
- Le container de verres est plein :
⇒ Inutile de laisser vos contenants en verre en vrac au pied du container, ils se brisent, ils font loupe et le risque d'incendie est bien là ! Rapportez vos contenants en verre chez vous jusqu'à la prochaine collecte.
- Sur les parties communales, comme sur la voie publique, sur les parties privées, dans la nature, ne déversez rien qui pourrait mettre des siècles à disparaître.
- Si vous voyez des déchets lors de vos promenades, munissez-vous d'un sac et d'un bâton et ramassez-les. De bons gestes, simples, à la portée de tous et dans l'intérêt commun.
- Un problème pour recevoir vos courriers et/ou colis :
⇒ Pensez à inscrire clairement et durablement vos noms sur vos boîtes aux lettres (de manière lisible et protégée des intempéries sur la partie inférieure des abattants de boîtes aux lettres).

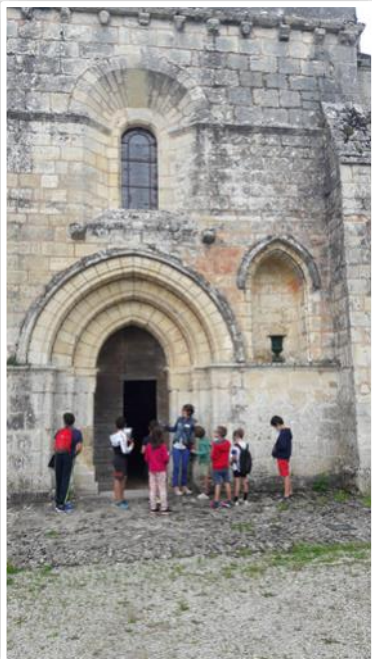
Bientôt nous allons passer à la phase « adressage » sur notre Commune (attributions de noms aux rues et numéros). Cette identification est donc obligatoire.

- Votre animal de compagnie s'est échappé :
⇒ Mettez-vous à sa recherche le plus rapidement possible. Il peut se perdre, faire des dégâts chez vos voisins ou s'en prendre à leurs propres animaux.

Pensez à le faire tatouer ou pucer, c'est obligatoire (cf. la campagne du 08 au 14 juin 2020 « Fichier national des carnivores domestiques »).

- Déchets verts : PAS DE FEU
⇒ Il est interdit de brûler ses déchets verts (fumée, odeurs, risque d'incendie). Pensez au compostage ou choisir de se rendre en déchetterie.
- Encombrants :
⇒ Se rendre à la déchetterie ou dans une recyclerie ou se renseigner en mairie.

Après-midi récréatif du 5 août 2021



Atelier d'enfants avec la participation du Service Pays d'Art et d'Histoire de Grand Angoulême

Un atelier ARCHI'FACILE « Les bâtisseurs du Moyen-Age » était proposé aux enfants de 7-12 ans pour une visite commentée de l'Eglise Saint-Aignan de Torsac suivie de manipulations de maquettes. Cet atelier était limité à une dizaine d'enfants pour de meilleurs échanges.

Mme Tabel, Médiatrice de l'architecture et du patrimoine – Chargée du service éducatif, a su captiver leur attention en leur faisant découvrir et en leur expliquant les particularités architecturales de notre église. Les enfants, très curieux, durant plus d'une heure, ont participé avec enthousiasme à cette visite en posant de nombreuses questions. Ensuite, ils se sont rendus à la salle polyvalente où des maquettes étaient à leur disposition pour construire une église, une coupole,... L'après-midi s'est achevé autour d'un goûter.

Torsac en fête

Soirée du 26 juin 2021



Deux concerts avec les groupes Tête à Tête et DIYA, artistes locaux, ont mis l'ambiance et nous ont fait voyager et danser.

Un spectacle réussi avec un public nombreux et enthousiaste et une météo très agréable.

Deux points pour se restaurer dont le restaurant La Forge, une buvette, un stand artisanal étaient présents.

La soirée a remporté un franc succès !



Associations



LE CLUB CANIN a réouvert ses portes le 21 août.
Pour tout renseignement,
contacter Ludovic TROUBADIS au 05 45 60 30 86 / 06 27 18 29 74

LE COIN LECTURE vous accueille les samedis de 10h à 12h et les 1ers mardis de chaque mois de 16h à 18h.

Pour tout renseignement, contacter Jany MARTIN au 05 45 24 09 96

LE CLUB DES AÎNÉS vous attend le mercredi après-midi à la salle polyvalente pour un moment convivial .

Après cette longue période de confinement, déconfinement, couvre-feu..., certains sont restés seuls et attendent avec impatience ces rendez-vous pour se distraire.

Pour tout renseignement, contacter Amélie FAUCON au 06 62 75 41 14



L'école d'après...

Mais oui Mais oui L'école est finie....

En fin d'année scolaire, nous avons pu bénéficier de quelques belles journées. Les enfants ont pu faire classe en plein air, les tables étaient installées derrière l'église ou dans la cour.

Quelques randonnées sur les chemins de Torsac ont permis à certains d'expulser leur trop plein d'énergie.

Pour terminer cet épisode, dès que possible, les repas étaient servis sous forme de pique-nique dans l'herbe derrière la salle polyvalente.

Le 6 juillet, les 53 élèves de l'école de Torsac ont fêté la fin de l'année scolaire. A midi, Justine, cantinière en remplacement de Laëtitia, sa maman en arrêt, avait concocté un pique-nique improvisé dans la salle des fêtes en raison du temps incertain.

Après un petit apéritif (jus de fruits-coca et gâteaux apérif), Ginette et Justine leur ont servi du melon avec jambon de pays, des ailes de poulet frit et des chips, et des fraises à la chantilly maison.

Etaient aussi présents les enseignants, les AVS (assistants de vie scolaire), les employés communaux, Mme le Maire et les conseillers en charge de l'école.

Après ce bon repas et avec l'apparition du soleil, Mme le Maire a remis aux élèves de CM2 leur diplôme de fin d'année. La distribution de bonbons a été appréciée aussi bien par les petits que par les grands !!!



Pour l'année scolaire 2021/2022 : le temps scolaire reste à l'identique et la cantine continue dans la salle polyvalente pour respecter au mieux les consignes sanitaires. Une nouvelle cantinière assure la fabrication des repas en remplacement de Laëtitia à qui nous souhaitons un bon rétablissement. Un autre personnel est en charge de la garderie et du ménage suite au départ de Linda.

Les élèves sont répartis de la manière suivante :

FOUQUEBRUNE : 65 élèves de la classe de Petite Section au CE1 sur 3 classes

TORSAC : 51 élèves allant de la classe de CE2 (24 élèves) avec M. WEILL à la classe de CM2 avec M. Leprieur (27 élèves) répartis comme suit : 10 CM1 et 17 CM2).

Les élèves de CE1 (11) restent à Fouquebrune pour cette rentrée en raison du nombre d'élèves à répartir dans les classes pour équilibrer les effectifs.

Travaux et sécurité

Les barrières en bois qui limitent la cour de récréation, sont revues ou changées selon leur état.

Un arbre dans la cour apporte de l'ombre mais malheureusement ses racines endommagent le revêtement du sol. Un travail minutieux est alors engagé pour refermer les fissures et éviter les aspérités qui pourraient entraîner des chutes. Les haies sont abaissées pour faciliter la surveillance des enfants.

Les salles de classe sont entièrement inspectées et nettoyées pour pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Certains se posent des questions quant à la qualité de l'air dans les locaux.

L'air ambiant fait partie de nos principales préoccupations depuis de nombreuses années. Les employés et instituteurs sont sensibilisés à ce sujet et les classes qui étaient aérées tous les matins, midis et soirs, sont depuis la Covid, ventilées en plus durant les récréations du matin et de l'après-midi.

A savoir, que les travaux à l'intérieur des locaux ainsi que l'ajout de mobilier se font toujours en juillet pour que les particules (polluants microscopiques) puissent être évacuées (environ 4 semaines avant le retour des enfants). Durant la période scolaire, le matériel, source de pollutions, tel le photocopieur, les produits réservés aux activités manuelles, tels peintures, vernis, colles... sont stockés dans une salle spécifique dont les fenêtres sont ouvertes après chaque utilisation. Les appareils à air pulsé tels les sèche-mains ne sont pas acceptés.

Les locaux sont régulièrement inspectés pour repérer l'apparition d'éventuelles tâches de moisissure qui seraient un indicateur d'une mauvaise ventilation.



TORSAC GYM TONIC

REPRISE DES COURS LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021

DE 20 h 15 à 21 h 45

Salle des fêtes de Fouquebrune



- 20h15 à 20h45 STEP
- 20H45 à 21h45 GYM (cardio – renforcement musculaire – abdos – étirements)
- Dernier mardi du mois : Pilates

- Séances ouvertes à tous à partir de 16 ans*
- Animées en musique de façon dynamique et variées par une animatrice diplômée 1^{er} degré FFEPGV.
- 2 Séances découverte gratuites

* sur présentation du Pass sanitaire ou d'un test PCR de moins de 72h

Les MULTICOLORES

Si vous aimez chanter

« Ne chantez plus seul dans votre salle de bain »

Rejoignez la chorale « Les MULTICOLORES »

Votre voix sera la bienvenue pour amplifier un chœur, heureux de se retrouver tous les mercredis soirs à 20h dans la salle des fêtes. (Dans le respect des règles sanitaires).

Messieurs et Dames, n'hésitez plus à vous faire plaisir, avec des chansons de Variété Française.

Contactez la présidente :

Mme OLEJNICZAK Francine au 06 29 60 13 40



PING-PONG



Compte tenu de la situation sanitaire, le club de TORSAC ne pourra pas utiliser la salle polyvalente de la commune au moins sur cette première phase. En revanche, la Mairie de FOUQUEBRUNE nous permet d'utiliser sa salle des fêtes.

Les entraînements sont donc maintenus les lundis et jeudis de 20h30 à 22h45 et les matchs le vendredi soir à 20h15. Le calendrier précis des lieux de rencontres sera fourni ultérieurement.

Pour les jeunes et les séances d'entraînement du mercredi, aucune décision n'a encore été prise.

Il est envisagé :

- Soit le maintien avec le club de PUYMOYEN les mercredis à 18 heures au gymnase de cette commune.
- Soit à la salle des fêtes de FOUQUEBRUNE les mercredis en après-midi, les horaires restent à définir en accord avec l'entraîneur.
- Bien entendu, pour toutes les personnes souhaitant s'inscrire, il est demandé de venir à Fouquebrune. Elles pourront effectuer quelques séances d'entraînement pour découvrir le Tennis de Table avant de s'affilier. Petit rappel : le « PASS sanitaire » est obligatoire.

Si vous avez des questions particulières, vous pouvez contacter :

M. SAUVAGE Jean Luc (Président) au 07.82.71.24.72. ou clecam.sauv@laposte.net

M. GUILBAUD Francis (Trésorier) au 06.06.83.77.10.21. ou g2f16@orange.fr

M. NAUZIN gilles (secrétaire) au 06.77.98.14.72. ou gilles.nauzin@orange.fr



Ensemble,
améliorons
votre quotidien !



Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

3 menus sont à votre disposition :

- le «menu du marché»
c'est 2 formules au choix composées chacune de 6 éléments ;
- le «menu 4 mets» ;
- le «menu du soir» ;

avec un large choix de plats «faits maison».



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles



Nous intervenons avec
notre propre matériel

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



www.presencevertcharente.fr



JEUX SUDOKU

2		4	1	5				
7	6	5			3			1
			2			3	5	4
4			3	9				6
9	5			2			4	
3		8				1	9	2
		1				4		
						9	6	5
5				3	4			

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Horizontalement

A Réduire la taille **B** Un appétit féroce en matière d'argent. Petit cours **C** Habitant de Dakar ou de Kaolack **D** appris sur le bout des doigts. Vainqueur de Trafalgar **E** Choisi entre tous. Mesure Chinoise **F** Concurrence adverse. Ville de l'île de Honshu **G** Fils de Chaos, symbole des ténèbres infernales. Pièce d'échiquier **H** C'est-à-dire. Le plus grand mammifère marin **I** Interrompu à plusieurs reprises. **J** Transpire abondamment. Sifflets, dans la salle.

Verticalement

1 Qui ont retrouvé la sérénité **2** Rendre faible et lâche. Sans effets **3** Résineux maritime. Inflammation de l'œil **4** Jardin paradisiaque- Estuaires bretons **5** En botanique, se situe entre la radicule et le cotylédon **6** Pays méditerranéen. Ville du Kirghizstan **7** Cristaux pour le bain. Peu ou... **8** Qui prend naissance à la base du cœur **9** Nom poétique de l'Irlande. Elle est souvent servie au dîner **10** Filets d'eau. Plus ou bien selon l'humeur.

ENIGMES

- Quel animal à 6 pattes marche sur la tête ?

- J'ai un dos et des pattes mais je ne peux pas marcher, qui suis-je ?

SOLUTIONS

JEUX SUDOKU

2	3	4	1	5	8	6	7	9
7	6	5	9	4	3	8	2	1
1	8	9	2	7	6	3	5	4
4	1	2	3	9	7	5	8	6
9	5	6	8	2	1	7	4	3
3	7	8	4	6	5	1	9	2
6	2	1	5	8	9	4	3	7
8	4	3	7	1	2	9	6	5
5	9	7	6	3	4	2	1	8

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	R	A	P	E	T	I	S	S	E	R
B	A	V	I	D	I	T	E		R	U
C	S	E	N	E	G	A	L	A	I	S
D	S	U		N	E	L	S	O	N	
E	E	L	U		L	I		R		L
F	R	I	V	A	L	E		T	S	U
G	E	R	E	B	E		P	I	O	N
H	N		I	E		O	R	Q	U	E
I	E	N	T	R	E	C	O	U	P	E
J	S	U	E	S		H	U	E	E	S

ENIGMES

- Un pou
- Une chaise

Mémento services

MAIRIE DE TORSAC

Le Bourg
16410 TORSAC

email: mairie@torsac.fr

☎ 05 45 24 54 20
☎ 05 45 24 59 69

Heures d'ouverture:

Lundi - mardi - mercredi -
vendredi
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Jeudi
9h00 - 12h00

PERMANENCES DU MAIRE

Sur Rendez-vous

COMMUNAUTÉ d'AGGLO GRANDANGOULÊME

25 Boulevard Besson Bey
16023 ANGOULÊME Cedex

☎ 05 45 38 60 60

L'AGENCE POSTALE de TORSAC

Le Bourg
16410 TORSAC

☎ 05 45 24 53 52

Heures d'ouverture:

Lundi – mercredi - vendredi
14h00 - 17h

Mardi – Samedi 9h00 - 12h00

Levée à 9h tous les matins

COMITÉ DES FÊTES

Président : **Sébastien Barthel**
☎ 06 21 97 61 37

TORSAC GYM TONIC

Présidente : **Florine MAUDET**
☎ 06 28 07 66 87

Chorale LES MULTICOLORES

Présidente : **Francine OLEJNICZAK**
☎ 06 29 60 13 40

LE COIN LECTURE

Présidente : **Jany MARTIN**
☎ 05 45 24 09 96

TORSAC CLUB PONGISTE

Président : **Jean-Luc SAUVAGE**
☎ 07 82 71 24 72

APE (Amicale parents d'élèves)

Présidente : **Stéphanie AROSKO**
stephanie.arosko4@gmail.com

LE CLUB DES ÂÎNES

Présidente : **Amélie FAUCON**
☎ 06 62 75 41 14

CENTRE CANIN

Président : **Ludovic TROUBADIS**
☎ 05 45 60 30 86 / 06 27 18 29 74

APVP TORSAC

Présidente : **Elisabeth Howe**
☎ 06 86 50 43 36 / 06 82 64 84 99

Ecole : ☎ 05 45 24 50 50

Garderie : ☎ 05 45 24 09 96

Jours de marché : Réservation pour transport en na-
vette au 06 10 83 30 39 ou au 06 31 46 20 11

Charente Libre : **M. Denis BIOJOUT**
denis_biojout@yahoo.fr

☎ 05 45 24 98 15 / 07 85 38 86 09

Sud-Ouest : **Mme CHASSAIN**

☎ 05 45 24 51 16

Accueil de Loisirs ALSH (ALVEOLE)

alsh.dirac@grandangouleme.fr

607 route du stade - 16410 DIRAC ☎ 05 45 25 59 18

Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

ram.dignac@grandangouleme.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents(LAEP)

laep.dignac@grandangouleme.fr

4 rue des écoles – 16410 DIGNAC ☎ 05 45 66 29 49

Maison Départementale des Solidarités de Soyaux

4 rue Maurice Ravel
16800 SOYAUX

☎ 05 16 09 51 10

Assistances sociales :
(sur rendez-vous)

DÉCHÈTERIE DE DIRAC

Le Boisseau, Rte de périgueux
16410 DIRAC

☎ 05 45 25 04 01

Eté : 15 mars-14 octobre : Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Hiver : 15 octobre-14 mars : du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 17h30

Conciliateur de justice

Contactez le Tribunal Judiciaire
05 45 37 11 62 ou 05 45 37 11 63

SEMEA

☎ 05 45 37 37 37

E.D.F

☎ 09 72 67 50 16 ou 09 69 32 15 15

POMPIERS.....18

SAMU.....15

GENDARMERIE VILLEBOIS

☎ 05 45 64 90 01

Permanences :

Lundi 8h00 - 12h00

Mercredi 14h00 - 18h00

GENDARMERIE BLANZAC

☎ 05 45 64 00 23

Permanences : Tous les jours